



**PROCE VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE**  
**SAISON 2021/2022**

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU DISTRICT DE L'ESSONNE DE FOOTBALL

**Samedi 23 octobre 2021**

**Salle Olympe de Gouge  
3 Rue René Dècle à Saint-Germain-Lès-Arpajon (91180)**

L'Assemblée s'est déroulée dans le strict respect des mesures sanitaires (Pass sanitaire obligatoire, , port du masque, gel hydro alcoolique).

### ORDRE DU JOUR :

- **8h00** : Accueil des représentants des clubs
  - Vérification des pouvoirs et émargements : présentation obligatoire d'un justificatif d'identité et de la licence dirigeant (édition FOOTCLUBS ou FOOT COMPAGNON) et du POUVOIR si le représentant du club n'est pas le Président.
- **9h00** : Allocution du Président du District
- Calcul du quorum

### Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 octobre 2020
- Approbation du Rapport Moral et Sportif de la saison 2020/2021
- Approbation du Rapport Financier au 30 juin 2021
- Affectation du résultat
- Lecture et approbation du budget prévisionnel 2021/2022
- Intervention et lecture du rapport du Commissaire aux Comptes
- Intervention du département Technique

### Assemblée Générale Extraordinaire

- Approbation des modifications statutaires
- Présentation d'associathèque et signature du partenariat Crédit Mutuel
- Clôture de l'Assemblée Générale

#### **I – OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE**

Ouverture des portes et accueil des Présidents et Représentants de club salle Olympe de Gouge à St Germain les Arpajon.

En ouverture de l'Assemblée Générale par le Président DEVILLE CAVELLIN qui excuse les personnalités absentes, remercie les personnes présentes Monsieur DE FREITAS de la SDJES, Madame Delphine BOULO et ses collègues, représentant notre partenaire le Crédit Mutuel.

Le Président remercie particulièrement Monsieur le Maire de St GERMAIN LES ARPAJON pour sa présence mais également pour la mise à disposition de cette magnifique salle et de son personnel.

#### ***1.1 – Intervention de Monsieur SANTIN Maure de ST Germain Les Arpajon***

Monsieur Le Maire fait part de sa satisfaction d'accueillir dans sa commune les clubs de football essonnien pour leur Assemblée générale.

Il informe sur le dynamisme de la ville en termes d'activités sportives car elle vient d'obtenir le label « Terre de jeu » et qu'elle dispose d'un tout nouveau terrain synthétique qui sera inauguré le 4 décembre 2021.

### ***1.2 – Intervention de Monsieur DE FREITAS de la SDJES***

Dans son intervention, Monsieur DE FREITAS évoque la réorganisation de la SDJES au sein du département, rappelle les missions qui incombent à la SDJES, aider les clubs sportifs à se structurer, assurer des actions transverse avec l'école, lutter contre les violences urbaines.

Monsieur FREITAS revient sur les actions proposées pour soutenir les clubs et les échéances à venir.

### ***1.3 – Intervention et allocution du Président***

« Chers amis

Je tiens, ainsi que les tous les membres du Comité Directeur du District de L'Essonne de Football, à vous remercier, tous, pour votre présence aujourd'hui, pour votre engagement au quotidien, vos qualités de résilience, pour tout ce que vous avez démontrés lors de la saison écoulée.

Nous étions ensemble il y a déjà un an pour une assemblée électorale et ne pensions surement pas vivre une saison telle que celle écoulée.

Nous avons passé une saison à espérer, ballottés entre les divers messages du ministère des sports, les ordres et contre ordre, les doutes et incertitudes quant à une hypothétique reprise de nos compétitions. Avec hélas, le résultat que l'on sait...

Malgré cela vous avez tenu bon dans cette tempête (Nous avons Enregistré une baisse de 12 % des effectifs (environ 4000 licenciés). Vous avez tenu bon au gré des contraintes, vous avez tenu bon au gré des entraînements en mode restreint. Vous avez pu et su maintenir le cap et assurer le quotidien. Le Comité directeur du district de l'Essonne et nos pratiquants ne peuvent que vous en remercier.

J'aurai aimé féliciter comme il est de tradition les clubs pour leurs résultats mais la saison blanche ne me le permet pas. Je féliciterai les Féminines du FC Fleury 91. Elles ont eu la chance de pouvoir jouer, animer et s'installer aujourd'hui au plus niveau, perdurant ainsi la tradition du Foot Féminin dans notre département, pionnier en la matière. Bravo a elles !

Tout comme vous, nous ne sommes pas restés inactifs lors de cette saison et avons pu avancer sur nos axes de développement inhérents au programme de la mandature.

### ***Collège des présidents***

Le collège des Présidents s'est réuni deux fois cette année calendaire. Ce collège est l'image de la meilleure représentativité des clubs du département (National-Ligue -District (toutes divisions) -Futsal -Féminines-entreprise). L'objectif est d'avoir le plus haut niveau d'échanges, afin que le DEF puisse apporter les meilleures réponses aux problématiques rencontrées par nos licenciés.

### ***Webinaire***

Trois (3) Webinaires se sont déroulés, sur l'aide aux clubs, l'apprentissage et les services civiques. Nous continuerons ces actions sur les années à venir et sur des sujets pouvant apporter de la valeur ajoutée à nos licenciés.

Cette initiative du DEF 91 a été, par les différents retours des clubs, fortement appréciés. Cela nous a donc permis d'avancer sur plusieurs axes, notamment celui des services civiques.

### ***Services Civiques***

Cette initiative est un des points structurant de cette mandature et un accélérateur fort des actions du district vers les clubs.

Ce projet, permettant aux clubs de pouvoir recruter des services civiques avec le support et l'engagement du District dans l'aide à l'élaboration des dossiers et au suivi opérationnel reçoit un retour très positif.

A ce jour des dossiers services civiques sont en cours représentant plusieurs clubs. Ce nombre va bien sûr augmenter par les retours de clubs encore non engagés dans le processus.

### ***Commission Départementale Agence Nationale du Sport***

Nous devons saluer le travail de notre commission départementale et de ses représentants.

En effet, ses membres ont apporté aux clubs une aide, tant dans la mise en place des dossiers de grande complexité que sur le support opérationnel des clubs au quotidien (Rendez-vous au district, cadrage des projets, etc.)

41 actions et 17 dossiers ont ainsi été retenus et ont reçu une aide de L'ANS.

### ***ScolaFoot – Foot à L'école***

L'action ScolaFoot - Foot à l'école, fait partie de l'ADN du district de L'Essonne et cela depuis plusieurs années. Aujourd'hui nous avons souhaité donner du sens et impliquer les clubs dans le projet départemental tout en les éveillant à la mise en place, grâce à l'accompagnement proposé par le DEF 91 et son équipe Technique, d'un Projet Club au sein de leur structure.

Un projet novateur qui met en partenariat l'école (Education Nationale), l'USEP, le District et le Club. Projet qui permettra de fidéliser les licenciés et valoriser le club au sein de la commune et des instances. Les réunions de travail ont montré l'adhésion et l'intérêt des clubs à ce projet. La qualité des débats et la volonté des clubs de s'inscrire dans la démarche le but de structurer plus encore leur club, ont été en tous points bénéfiques.

### ***Tournoi d'été***

En partenariat avec le Conseil Départemental de L'Essonne, le District de L'Essonne de Football a organisé un tournoi d'été à destination des jeunes 9-11 ans et 12-14 ans. Le tournoi s'est adressé à tout le monde (licenciés et non licenciés). En lien, avec les clubs et les municipalités, les phases locales se sont déroulées cet été et la finale départementale sous l'égide du DEF 91, le 1<sup>er</sup> septembre.

De plus et hormis les points mentionnés précédemment, nous avons ;

- Poursuivi les actions de visite clubs et de labélisation où les membres du Comité Directeur ont accompagné les salariés du district afin d'aller à la rencontre de nos associations.
- Mis en exergue la pratique Futsal lors de la réunion de remise de label ainsi que lors d'une réunion d'information sur la structuration de la pratique et des championnats seniors et jeunes
- Récompenser les écoles de football, masculines et féminines ainsi que Futsal pour leur labélisation et travail de structurations

- Gérer et aider les clubs sur les demandes de FAFA-Ententes – Création
- Maintenu nos formations d'éducateurs
- Dispenser une formation de nouveaux arbitres en juin /juillet de cette année avec une trentaine de candidats
- Organiser des plateaux de foot d'animation sur tous les Week-end du mois de juin
- Aides aux Clubs au cours de la saison
  - Football Animation
  - Engagements des Coupes
  - Fond de solidarité (FFF- Ligue, Part District)
  - 1 euro par licence
  - Gratuité Licence dirigeant
  - ...

Nous avons aussi vu l'arrivée de notre nouveau Directeur Administratif M. Alec ERAUD le 15 Juin. M. ERAUD vient des services juridiques de la FF Triathlon et nous lui souhaitons la bienvenue et la pleine réussite dans ces nouvelles fonctions.

Nous avons aussi l'arrivée de Thomas DUCHEMIN, en alternance en Master 1 au niveau de la communication

Pour cette saison 2021/2022

Le Comité Directeur du DEF lors de sa réunion du 12 juillet a pris la décision de valider :

- La neutralisation cette saison des amendes clubs en infraction aux statuts de l'arbitrage
- La décision de revenir dès la saison 2022/2023 au nombre initial et de ne pas combler éventuellement les vacances liées aux équipes non engagées ou forfait
- La promotion des nouvelles pratiques avec :
  - La création d'une commission Foot Loisir +45 et +55 ans
  - L'incitation à participer aux critères +45 et +55 ans avec une licence Loisirs
  - Le développement des pratiques Foot en Marchant et Futnet
  - L'incorporation au calendrier du critérium + 55 Ans de 3 dates Foot Loisir
- La gratuité des engagements pour les coupes départementales toutes catégories ainsi pour les critères féminins et du Football D'animation

Bien entendu d'autres initiatives, afin d'être encore plus à l'écoute et au contact de nos clubs vont poindre la saison prochaine. Une majeure nous tient particulièrement à cœur, il s'agit de la sectorisation dont le but est de développer la proximité avec les clubs et que le district se déplace dans les clubs

J'espère ne pas avoir été trop long, Au nom du Comité Directeur, des bénévoles, des salariés du district que je remercie pour leur engagement lors de ces périodes pour le moins compliquées, de tous les acteurs du football et acteurs du mouvement sportif je vous souhaite une bonne assemblée et une belle saison. »

Le Président demande à l'assistance d'observer une minute de silence en mémoire de tous les acteurs du football dans le département disparus la saison passée.

## **II – APPEL DES DÉLÉGUÉS ET QUORUM**

Nombre de clubs et voix composant l'Assemblée **118 clubs pour 1546 voix**

Quorum pour nécessaire pour une AGO **39 clubs présents et 515 voix**

Quorum nécessaire pour une AGE **60 clubs présents et 774 voix**

A l'ouverture de l'Assemblée, **66 clubs** représentant **1180 voix**, sont présents ou représentés ; il est ainsi constaté que le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

## **III – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET ELECTIVE DU 10 OCTOBRE 2020**

Après avoir rappelé l'envoi des documents par messagerie officielle et leur mise à disposition sur le site du district dans les délais, le Directeur Administratif propose à l'assemblée de passer au vote d'approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 10 octobre 2020.

**Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire et élective du 10 octobre 2020, est adopté à l'unanimité.**

## **IV – APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET SPORTIF POUR LA SAISON 2020/2021**

Le Directeur Administratif présente le rapport moral et sportif et demande le passage au vote pour approbation.

**Le rapport moral et sportif pour la saison 2020/2021, est adopté à l'unanimité.**

## **V – APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2021**

Le Directeur Administratif laisse la parole au Trésorier Général qui apporte quelques précisions poste par poste sur le document présenté et demande le passage au vote du rapport financier du 30 juin 2021 pour approbation.

**Le rapport financier arrêté au 30 juin 2021, est adopté à l'unanimité.**

## **VI – APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN « REPORT À NOUVEAU »**

Le Trésorier Général apporte les précisions sur l'affectation du résultat et demande le passage au vote.

**L'approbation de l'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.**

## **VII – LECTURE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2020/2021**

Le trésorier apporte également des explications sur le budget prévisionnel avant de le soumettre à l'approbation de l'assemblée.

**Le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022 est adopté à la majorité**

## **VIII – INTERVENTION ET LECTURE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

M.BLOT certifie l'exactitude des comptes du district à partir de l'audit qu'il a réalisé (exercice clos au 30 juin 2020) et déclare les comptes réguliers et sincères.

M.BLOT a vérifié les informations distribuées en l'Assemblée Générale et ne note aucune observation sur la sincérité et la concordance des comptes annuels donnés dans le rapport de gestion du trésorier général.

Le Directeur Administratif remercie tous les salariés et les bénévoles pour leur implication dans la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire.

## **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE**

Le Directeur Administratif rappelle que le quorum pour une Assemblée Extraordinaire doit être de 50%.

Nombre de clubs et voix composant l'Assemblée 118 clubs pour 1546 voix  
Nombre de clubs présents ou représentés 66 clubs pour 1180 voix  
Le quorum atteint.

Cette Assemblée Extraordinaire fait l'objet d'une proposition d'adoption de mesures statutaires votées à l'assemblée fédérales du 12 mars 2021 et qui portent sur :

### **Article 12.4 :**

A l'exception des Statuts et du Règlement Intérieur qui relèvent de son ressort exclusif, l'Assemblée Générale délègue au Comité de Direction sa compétence pour l'adoption et la modification des textes suivants :

- Règlements des compétitions et arbitrage
- Règlement sportif général et ses annexes
- Règlement financier

### **Article 12.5.1 :**

L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication.

Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.

Par exception à l'article 12.3 des présents statuts, le fait de donner pouvoir à un autre club est interdit lors d'une A.G. dématérialisée, mais il reste néanmoins possible au Président du club de donner mandat à tout licencié de son club afin qu'il le représente.

### **Article 14.1**

Le Bureau du District comprend 7 membres :

- Le Président du District
- le Président Délégué

- 2 vice-présidents
- Un Secrétaire et Secrétaire adjoint
- Un Trésorier et Trésorier adjoint

**Les modifications statutaires sont adoptées à l'unanimité.**

### **IX – PRESENTATION DE L'EQUIPE TECHNIQUE**

- R.LECOUTY (CTD\_DAP) fait dans un premier temps :
  - La présentation de l'équipe technique et détaille les fonctions de chacun et précise que chacun peut intervenir sur les missions de l'autre.
  - Développe les actions proposées aux clubs avec mises en place cette saison du football loisirs et ses nouvelles pratiques, le futsal.
  - Evoque les différentes détectations départementales par catégories d'âge organisé par le District.
    - M.BRILLAUX (CTD\_PPF)
  - Revient sur toutes les formations des cadres techniques et donne les procédures pour s'y inscrire.
  - Rappelle que le calendrier de ces formations est sur le site du District
    - M. CALEGARI
  - Informe les clubs sur la date limite du 15 décembre 2021 pour présenter un Label « jeunes » « Féminin » « Futsal » et invite les clubs à revenir vers l'équipe technique pour les accompagner dans le suivi de cette démarche.
  - Annonce la clôture des inscriptions pour la phase 1 des critères du football d'animation et féminin mais la possibilité de s'inscrire sur la phase 2
  - propose la possibilité d'aller dans les clubs pour les accompagner sur les aspects techniques (séance, réunion technique...).
  - D. ROY (CTD\_DAP) absent est excusé pour être en déplacement avec une sélection féminine jeune de la FFF.

### **X – QUESTIONS POSÉES PAR LES CLUBS**

- *« Annulation de l'annexe financière de 10€ par voix en cas d'absence à l'Assemblée Générale, la conjoncture actuelle ne permet plus ce luxe. »*  
Réponse : La tenue d'une Assemblée Générale est statutaire dans toute association loi 1901 et ne peut délibérer que si le quorum est atteint. Le district dépend d'instances régionale et fédérale qui appliquent les 10€ d'amende par voix pour absence à l'Assemblée Générale. Le District ne peut pas déroger à cette règle. Toutefois, il les laissait loisir au président du club de donner son pouvoir à un représentant du club. Le représentant d'un club peut disposer également de cinq « pouvoir » y compris le sien.
- *« Obligation de rétrocession des frais d'arbitrage immédiatement et non en fin de saison pour permettre aux clubs de contrôler, impossible actuellement, noyer dans la masse des remboursements. »*  
Réponse : Il est techniquement impossible d'appliquer cette règle vu la masse des opérations. Le District propose de faire un point d'ajustement à mi saison.

### **XI – PARTENARIAT CRÉDIT MUTUEL**

Renouvellement de signature du partenariat par le Président du District et Madame Delphine BOULO (Responsable Crédit Mutuel secteur Essonne). Madame BOULO rappelle que le Crédit Mutuel est la banque proche des associations, qu'elle dispose d'outil pour aider les clubs, les adhérents, les jeunes.

### **XII – PRÉSENTATION D'ASSOCIATHÈQUE PAR LE CREDIT MUTUEL**

Une présentation détaillée est faite de cette base de connaissance associative gérée par le Crédit Mutuel. Associathèque invite les clubs à aller sur le site pour retrouver de nombreuses informations les concernant (informations pratiques, informations juridiques et fiscales, fiches techniques, newsletters....)

### **XIII – CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Le Président Claude Deville Cavellin remercie les représentants des clubs, les commissaires, les élus du District et les salariés pour leur participation au bon déroulement de cette Assemblée puis clôt l'Assemblée Générale et invite à prendre le pot de l'amitié.

Le Président

DEVILLE CAVELLIN Claude

Le Secrétaire

DELFOUR Christian